PROGRAMME DE FORMATION

MIEMSE : Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

Date de dernière mise à jour le 28/10/2026

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement propice avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée à l'évolution motrice et sensorielle en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement global de l'enfant.
- Analyser ses propres représentations quant à la prise de risque et réfléchir aux différents moyens de sécuriser l'enfant dans son exploration.
- Enrichir son catalogue d'activités et organiser régulièrement des temps individuels ou collectifs autour de la motricité et de la sensorialité, adaptés à la disponibilité et au développement des enfants.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec différents espaces évolutifs et propices à l'exploration et au développement des expériences.
- Utiliser les composantes de l'environnement pour permettre aux enfants de se mouvoir librement au quotidien.
- Mettre à disposition, sans surcharge, un matériel riche et attrayant tout en étant vigilant aux différents sens de l'enfant.
- Favoriser le développement moteur et sensoriel dans les gestes et les soins du quotidien par une manipulation et/ou un portage adapté aux besoins de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans son exploration par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Observer les étapes du développement moteur et sensoriel de l'enfant et ajuster sa posture ainsi que sa proposition d'aménagement et de matériel.
- Soutenir les découvertes sensorielles de l'enfant par un vocabulaire riche et varié.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le développement moteur et sensoriel de l'enfant et les principales étapes.
- Les principales notions et les principaux concepts liés au développement moteur et sensoriel, tels que le schéma corporel, la liberté motrice.
- La place du professionnel dans le processus d'exploration de l'enfant et l'influence de l'environnement.
- Les différentes formes d'éveil moteur et sensoriel, outils et supports : choix et utilisation.
- La place de la nouveauté et de la surprise dans l'évolution motrice et sensorielle.
- Les prises de risque, les limites et les transgressions.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant.

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistant.es maternel.les
- Salariés du particulier employeur

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE / FORMATEUR / DATES DE LA FORMATION

- 2 jours de formation soit 14 heures.
- Cette formation est animée par une formatrice qualifiée, membre de l'équipe pédagogique de notre organisme, sélectionnée en fonction de son expertise et de la thématique abordée.
- Les dates de formation peuvent être fixées en collaboration avec un relais petite enfance pour un groupe constitué, ou proposées par notre organisme en salle afin de permettre des inscriptions individuelles, ouvertes aux salariés du particulier employeur. Pour consulter les places disponibles, vous pouvez vous reporter à la page planning iperia de notre site internet.

Le suivi stagiaire sera assuré par Mathilde ADY : 06.22.00.47.80
potentiellesformation@gmail.com

PROGRAMME DE FORMATION

MIEMSE : Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

Date de dernière mise à jour le 28/10/2026

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription par email, téléphone ou via le formulaire de contact, sous réserve des places disponibles. Un dossier d'inscription vous est transmis avec les informations nécessaires pour finaliser votre inscription.

Les demandes d'inscription sont acceptées jusqu'à trois semaines avant le début de la formation. Le délai d'accès dépend de la date de la demande et des prochaines sessions disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES

6 à 12 stagiaires maximum.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

- Formation proposée en présentiel sur la Haute-Garonne et le Tarn ou à distance en Flexi autonomie (Temps en visio avec la formatrice + travail sur la plateforme).
- **Étude de cas et analyse de situations réelles** : Présentation de cas concrets rencontrés par les professionnel.le.s au quotidien.
- **Exercice de réflexion individuelle et collective** : poser des questions, apprendre à reformuler, laisser le temps aux participants de réfléchir individuellement avant de partager ses idées ou réflexions au groupe.
- **Apports théoriques et pratiques** : Le.la formateur/formatrice peut partager des concepts et des modèles théoriques pertinents. Il peut également proposer des exemples concrets, des outils pratiques pour renforcer la compréhension et la mise en application de ces connaissances.
- **Utilisation de supports visuels** : présentation d'images ou de schémas pour illustrer des concepts ou situations spécifiques favorisant la compréhension et la discussion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire en amont pour récupérer les attentes et besoins en lien avec la formation :
 - Google form évaluation initiale
- Évaluation des acquis et de satisfaction à l'issue de la formation
 - Évaluation de la satisfaction des stagiaires via un Google form
 - Questionnaire de connaissances en fin de formation via un Google form

En fin de formation, une attestation de formation est délivrée (attestation nominative).

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP - ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de nos interventions, nous accordons une importance primordiale à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Nous nous engageons à adapter nos contenus pédagogiques et nos méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels de la petite enfance, y compris ceux en situation de handicap.

Nous encourageons activement les participants à nous informer de leurs besoins particuliers en matière d'accessibilité, que ce soit en termes de mobilité, de perception sensorielle, ou tout autre besoin spécifique (dans le questionnaire en amont de la formation)

Référente handicap : Mathilde Ady (potentiellesformation@gmail.com)

TARIFS

Formation financée dans le cadre du plan de développement des compétences dans la limite des droits disponibles.

(Jusqu'à 58h/an)

ALLOCATION DE FORMATION

Pour les assistant.es maternel.les : Lorsque la formation s'effectue pendant le temps d'accueil, la rémunération est maintenue. Si celle-ci se déroule **en dehors du temps d'accueil**, une allocation de formation est versée.
Depuis le 1er avril 2025, son montant est de **5,57 € / heure**.
Pour les salariés du particulier employeur :
Lorsque la formation s'effectue pendant le temps de travail, la rémunération est maintenue. Si celle-ci se déroule **en dehors du temps de travail**, une allocation de formation est versée.
Depuis le 1er avril 2025, son montant est de **7,42 € / heure**.
7,42 € / heure.

